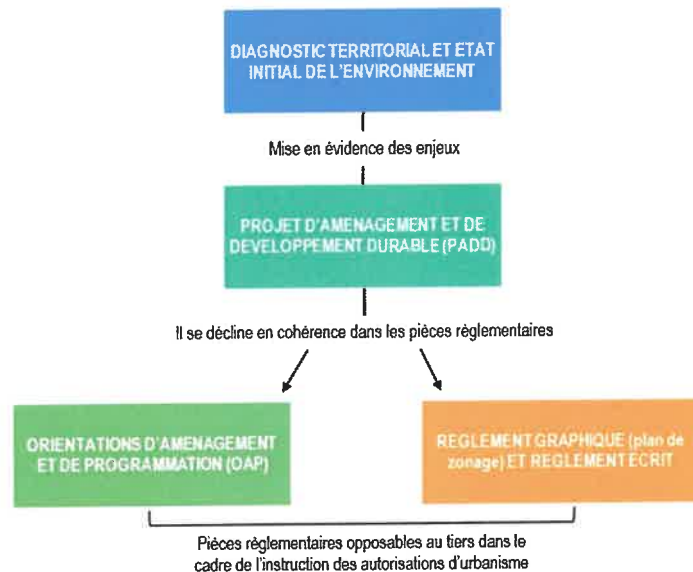


## ADU Lettre d'information n°2 :

La commune de Bavans a engagé la révision de son PLU par délibération du conseil municipal en date du 15 septembre 2022.

L'année 2023 a été consacrée au travail de diagnostic territorial et à l'analyse de l'état initial de l'environnement, ce qui a permis de mettre en évidence les principaux enjeux de développement et d'aménagement de la commune.

**En 2024, le travail s'est concentré sur la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), en réponse aux besoins et aux enjeux exprimés par le diagnostic.**



## Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune.

Il est l'expression d'une **vision stratégique du développement et de la mise en valeur du territoire de la commune** pour les 15 prochaines années.

Bien que non directement opposable aux permis de construire ou d'aménager, **il est la clef de voûte du PLU**, car les orientations et les objectifs qu'il définit sont traduits dans les documents réglementaires du PLU (règlement écrit et graphique, Orientations d'Aménagement et de Programmation), documents opposables, élaborés en parfaite cohérence avec le PADD, qui guideront, au quotidien, les projets économiques, d'habitat, de déplacements, de valorisation de l'environnement...

## **Bavans, une commune au cadre de vie bien préservé, qui doit renforcer son rôle de pôle de proximité** (à illustrer avec une ou plusieurs photos)

Bavans est un bourg de 3 585 habitants (chiffre INSEE 2021) situé à 5 km à l'Ouest de la ville de Montbéliard. Le territoire de la commune s'étend du fond de la vallée humide et inondable du Doubs aux reliefs boisés du Mont Bart, qui constituent une barrière géographique entre le bassin urbanisé de l'agglomération de Montbéliard et les territoires plus ruraux au Nord et à l'Ouest de la commune.

Bavans bénéficie d'un **environnement bien préservé** et présente des **caractéristiques rurales marquées**, avec un territoire largement boisé et des surfaces agricoles encore importantes.

Si l'industrialisation du Pays de Montbéliard, qui s'est prolongée jusqu'aux communes voisines de Bart et Voujeaucourt n'a que très peu touché Bavans, la commune est en revanche clairement un **secteur de desserrement résidentiel pour l'agglomération**. Cette fonction résidentielle est aujourd'hui fragilisée. En effet, plusieurs zones à urbaniser inscrites dans le document d'urbanisme de la commune approuvé en 2011, ne sont

toujours pas mises en œuvre aujourd'hui et la commercialisation des lots du dernier lotissement de la commune s'avère difficile. Plus généralement, le développement résidentiel de la commune s'est essentiellement réalisé sous la forme de logements pavillonnaires, consommant beaucoup d'espaces naturels et agricoles.

La commune dispose d'une offre commerciale pour les besoins de la vie quotidienne, ainsi que de services et équipements publics, qui en font un **pôle de proximité** pour les territoires plus ruraux de la vallée du Doubs à l'Ouest, et du plateau et de la vallée du Rupt au Nord. Ce pôle de proximité remplit ses fonctions avec des activités qui semblent pérennes, mais il demande à être conforté et renforcé car il manque d'unité, présente des espaces publics de faible qualité et est en outre très impacté par la RD 663. Son fonctionnement reste très routier et ne produit que peu d'animation urbaine.

La commune est très impactée par le risque d'inondation du Doubs et par des problématiques de ruissellement et de coulées de boue depuis le plateau agricole. Le **changement climatique** et l'augmentation prévisible de la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes doit être anticipée par le PLU.

## Les grands enjeux auxquels le PADD doit répondre

- Comment conforter la vocation de pôle de proximité de Bavans et faire en sorte qu'il soit plus vivant ?
- Comment conforter l'attractivité résidentielle de Bavans ?
- Quelle stratégie communale face aux difficultés de mise en œuvre des zones d'extension de la

### AMBITION GENERALE DU PADD :

**VERS UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET EQUILIBREE, MAIS PLUS RESILIENTE ET JOUANT MIEUX SON ROLE DE POLE DE PROXIMITE AU SEIN DU PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION**

(Pays de Montbéliard approuvé le 10 décembre 2021, Programme Local de l'habitat (PLH) approuvé le 17 décembre 2020, documents avec lesquels le PLU doit être compatible).

### **Axe 1 – Faire de la grande richesse des paysages, de la nature, de la biodiversité et des patrimoines de Bavans le socle de son projet communal**

Bavans dispose de nombreux atouts, qu'ils soient paysagers, naturels ou patrimoniaux, mais également d'une grande proximité avec Montbéliard et le cœur d'agglomération, ainsi que d'une bonne accessibilité depuis l'A36. La commune souhaite fonder son projet sur la qualité de ses valeurs propres en les préservant et en les valorisant, comme un levier d'attractivité pour la commune.

### **Axe 2 – Renforcer ses fonctions de pôle de proximité et développer l'animation urbaine**